

**ARRÊTÉ DEP-2024-087 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL POISSONNIER ÉCAILLER TRAITEUR**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2009 portant création du baccalauréat professionnel poissonnier écailler traiteur ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel poissonnier écailler traiteur pour la session 2024 dans les académies de Paris – Créteil - Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Xavier PECHEYRAN, enseignant

Enseignants :

Monsieur Eric DERENNES

Madame Chloé MARME

Monsieur Abdelwahab IDAMI

Monsieur Quentin LACOSTE

Professionnels :

Monsieur Lionel BARRARD

Monsieur Roger DOMAIN

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER